

LE DIRE DE L'ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE

LES ESSENTIELS de l'Eure

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Eure (DRAC Normandie)
Conseil n°99 – Zones à Forte Sensibilité Patrimoniale – 6 janv. 2016 – France POULAIN

Beaumontel > Ferme Neuve

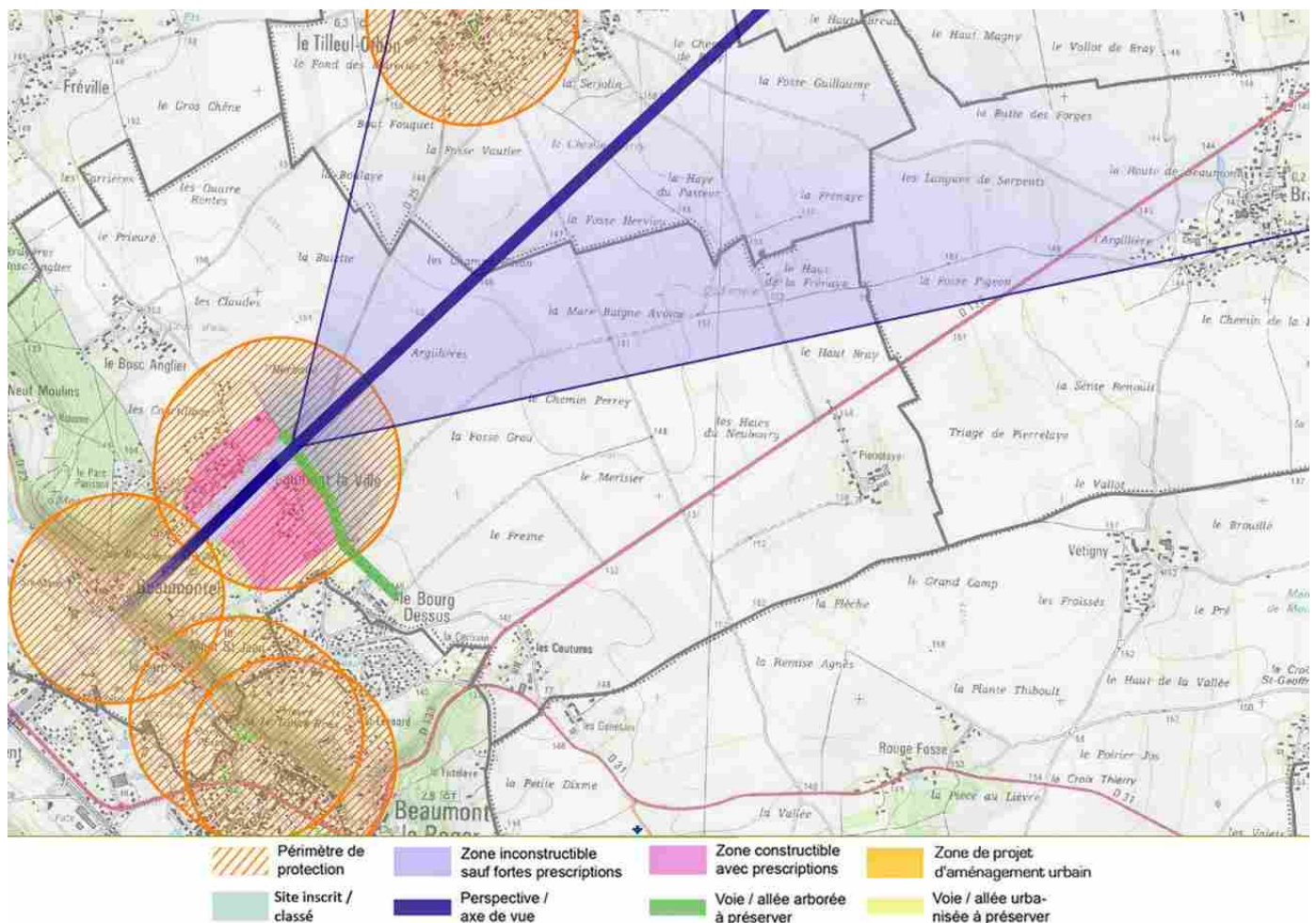
L'église de Beaumontel, située plus au Sud, possède un clocher classé au titre des monuments historiques depuis 1862. Le reste du monument a été inscrit le 22 février 1978.

Pour en savoir plus sur l'ancien aérodrome militaire, se reporter à la fiche *Les Essentiels Connaissance n°137* concernant les aérodromes enherbés allemands de la Seconde Guerre mondiale.

La Ferme Neuve ou « Ferme Hervieu » de Beaumontel a été inscrite en tant que monument historique le 8 juillet 2015. Cette protection comprend le château, l'étable, l'écurie, la maison du jardinier, les serres, ainsi que le parc avec sa clôture et la perspective vers l'Est.

Le château de la Ferme Neuve a été construit sous le Second Empire avec des façades en brique et en pierre de taille évoquant le style Louis XIII. En 1900, la demeure fut agrandie par l'adjonction d'un pavillon pour Albert Parissot, sénateur de la III^e République originaire de Beaumontel. Le château est complété par un parc à l'anglaise avec potager et serres. Durant la Seconde Guerre Mondiale, un aérodrome allemand est édifié à proximité, entraînant des bombardements alliés destructeurs sur Beaumontel. A l'abandon, le domaine est racheté en 1948 par Robert Hervieu qui entreprend sa restauration et la création d'un élevage agricole moderne. En 1950, une étable modèle est construite en béton par l'architecte Robert Feuillade. L'édifice comprend une infirmerie, un grenier à grain et à foin, et contribue à faire rayonner l'exploitation de la Ferme Neuve à l'international (exportation de bêtes jusqu'en Amérique du Sud). Depuis 2012, l'étable a été reconvertie en salle d'exposition et d'activités artistiques.

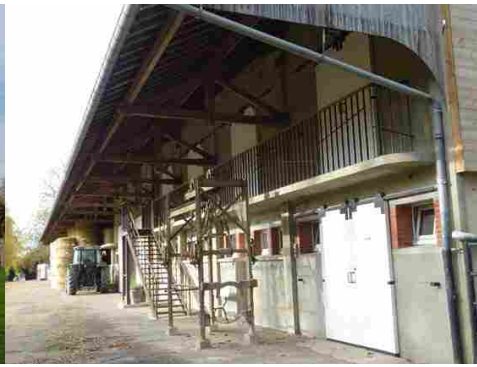
L'environnement autour de la ferme-château est disparate, en raison principalement des destructions dues à la guerre. Il subsiste quelques beaux bâtiments anciens, mais le plus souvent, il n'en reste que les piliers de portails. Le reste du bâti est constitué de nombreuses maisons de la Reconstruction et de multiples vestiges de l'aérodrome en béton et en métal. Le château dispose d'une perspective traversante avec un magnifique cône de vue vers l'Est.



Périmètre de 500m avec ZSFP : Dans les 500 mètres, vous pouvez vous référer aux fiches essentiels générales. Toutefois, dans les secteurs bleu et rose, des prescriptions supplémentaires sont à prendre en compte eu égard aux enjeux pour la préservation de l'écrin du monument (voir au verso de la fiche).



Vue éloignée du château



Vue de l'étable modèle



La serre



La lisse de clôture vers la plaine



La vue depuis le château vers la plaine



La plaine (ancien aérodrome)

Pour la zone en rose foncé dans le périmètre de 500m

Il est préférable d'éviter les constructions qui viendraient au dessus de la ligne de paysage existante (maison à deux niveaux, bâtiments agricoles de type silo, château d'eau, éolienne...). Les projets éoliens ne doivent pas se trouver dans l'axe majeur du château à moins de nuire irrémédiablement à son caractère.

Les constructions nouvelles devront respecter le style existant : maisons parallélépipédiques (pas de V, W, X, Y ou Z). Les toitures seront à minima à 35° pour de l'ardoise ou de la tuile plate de teinte brun villi à jaune vieilli à 20u/m². Les constructions seront Rez-de-Chaussée plus combles (mais pas R+1+C). Les constructions en colombage sont à préserver et à développer. Les enduits ne seront ni blanc, ni gris, ni noir mais plutôt dans les beiges (clair ou foncé) et ocre léger (mais pas toulousain). Les modénatures concerneront les Rez-de-Chaussée (cf. bâti de la Reconstruction) ainsi que les ouvertures (baies et portes). Les portails et murs seront en adéquation avec l'environnement proche. Les rives de toiture seront débordantes de 20 cm.

Pour la zone en bleu clair

Il s'agit d'une zone qui n'a pas vocation à être urbanisée. Seuls des bâtiments annexes au monument historique et dans le strict respect de son style peuvent être envisagés.

Pour le reste du périmètre de 500m

Les avis seront cohérents avec ceux émis ces dernières années, à savoir : pas de maisons à volume compliqué (type V, W, Y, ou Z), pentes à 45° pour les volumes principaux, ardoise ou tuile plate de teinte brun vieilli, à 20u/m², avec un débord de toiture de 20cm, enduit de teinte beige clair avec modénatures (au choix : chaînages, encadrement de fenêtres, soubassement, colombage...). *Voir les autres fiches.



Maison de la Reconstruction



Maison de la Reconstruction



Maison de la Reconstruction



Un portail ancien et un pavillon moderne



Restes de portails et de domaines anciens



Structure en béton des hangars militaires